

Décision Générale colonial

Décision n° 1281 5 décembre 1949

n° 1281 5

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 5 décembre 1949
Numéro JO n° 12 du 31/12/1949	Date du numéro 31 décembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 787 du 22 juillet 3949 engageant M, Arrady (Basile) en qualité de surveillant de travaux à salaire journalier est et demeure rapportée. La présente décision aura effet pour compter du 11 décembre 1949.